



CLUB SUISSE DE MONACO
Fondé en 1949

Appel de cotisation pour l'année 2012

Chers Amis,

Comme chaque année, je vous invite à renouveler votre adhésion au Club Suisse de Monaco par le versement de la cotisation annuelle.

Conformément à la décision prise lors de notre Assemblée Générale du 2 avril 2008 les montants restent inchangés, soit:

€ 100 pour une personne et
€ 150 pour un couple

Bien sûr, il vous est toujours possible d'incorporer un don personnel en majorant les montants susmentionnés à votre discrétion ou faire un don particulier. Dans tous les cas le Club vous en sera très reconnaissant.

Vous avez deux possibilités vous permettant de régler le paiement de la cotisation:

- 1) **Par chèque:** émettez un chèque libellé à l'ordre du Club Suisse de Monaco, joignez-le au bulletin réponse et envoyez-le à l'aide de l'enveloppe ci-jointe
- 2) **Par virement bancaire:** UBS (Monaco) S.A., en faveur du Club Suisse de Monaco
IBAN MC58 1199 9000 0100 0160 4130 075

Dans l'attente du plaisir de vous revoir très bientôt à une des nos prochaines manifestations, je vous adresse mes amicales salutations.

Mario H. Furrer
Trésorier a.i.

Monaco, le 13 janvier 2012

CLUB SUISSE DE MONACO - COTISATION 2012

Nom(s),
prénom(s).....

Votre adresse a-t-elle changé?

Nouvelle adresse:
.....

Veillez trouver ci-joint mon/notre chèque de€ pour 1 personne
pour 2 personnes

Bulletin à retourner à l'aide de l'enveloppe ci-jointe, svp!